

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 19/09/2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER (jusqu'à 20h30)
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jocelyne LANDRON ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD
Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER
Michel LHOUTELLIER ayant donné pouvoir à Jacques COUILLAUD
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL à partir de 20h30

Secrétaire de séance : Philippe FORMENTEL

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2025**

CENTRE-BOURG

Convention de partenariat avec Habitat 44 et la fondation CEMAVIE

Jean-Luc VIAUD expose :

En février 2024, le Centre Hospitalier Sèvre et Loire a annoncé la fermeture de deux domiciles collectifs pour seniors, l'un à Haute-Goulaine, l'autre à La Haye-Fouassière. Le domicile collectif des Nymphéas a fermé définitivement en janvier 2025.

En mars 2025, le Département s'est porté acquéreur du bâtiment et un travail a été engagé par la Commune pour identifier la meilleure solution permettant de répondre aux besoins de logement des personnes âgées, sur ce site ou sur un autre.

Habitat 44, le bailleur social du Département, a été sollicité pour étudier la réalisation d'une résidence pour personnes âgées à La Haye-Fouassière. Ce bailleur s'est associé à la Fondation CEMAVIE, gestionnaire de service de ce type de résidence, pour proposer à la Commune un projet de réalisation d'un immeuble neuf sur le site du Bois-Geffray. La reprise du bâtiment des Nymphéas était trop compliquée techniquement et financièrement pour proposer un projet viable.

La convention présentée vise à formaliser les engagements des trois parties en définissant leur rôle respectif, les modalités de coopération et le calendrier prévisionnel.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté commune d'améliorer l'offre de logements adaptés au vieillissement de la population, en facilitant l'accès à un habitat sécurisé, confortable et socialement intégré.

VU l'avis de la commission Urbanisme et Bâtiment du 11/09/2025

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la convention de partenariat avec Habitat 44 et la fondation CEMAVIE

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 22

Contre : 0

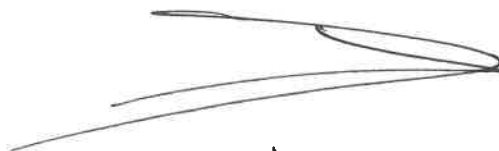
Abstention : 5

La Haye-Fouassière, le 25/09/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIERE" at the top and "44 - LOIRE-ATLANTIQUE" at the bottom, with a central coat of arms.

Le secrétaire de séance
Philippe FORMENTEL

The image shows a handwritten signature in black ink.